



HAL
open science

Introduction – Un idéal de paix : de la Pax Romana à l’Union européenne

Thomas Nicklas

► **To cite this version:**

Thomas Nicklas. Introduction – Un idéal de paix : de la Pax Romana à l’Union européenne. Jean-Luc Liez; Thomas Nicklas. Imaginer la paix : de la pax romana à l’Union européenne, EPURE Editions et presses universitaires de Reims, pp.7-13, 2016, 978-2-37496-025-8. hal-02548713

HAL Id: hal-02548713

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02548713v1>

Submitted on 20 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Un idéal de paix – *De la Pax Romana* à l'Union européenne

THOMAS NICKLAS
Université de Reims Champagne-Ardenne

La paix est, depuis des siècles, l'espoir des peuples européens et la tâche de leurs autorités, puisqu'il s'agit de la plus importante des finalités de nos organisations politiques. On peut y voir une continuité depuis l'Antiquité romaine, l'époque où Pline l'Ancien (23-79) loua « l'immense majesté de la *Pax Romana* » facilitant le commerce et les échanges¹, jusqu'à nos jours qui ont vu l'Union européenne décorée du Prix Nobel de la Paix, en 2012, pour rendre hommage au « plus grand projet de paix » dans le monde. Malgré ces efforts, les constantes anthropologiques font de la guerre un phénomène inextricable. Pour les penseurs chrétiens, l'absence de paix fut une conséquence du péché, un fruit de la déchéance de la nature humaine². À l'époque des Lumières, le philosophe de Königsberg, Emmanuel Kant (1724-1804), expliqua que l'homme, n'étant jamais à l'abri d'une rechute dans les pires barbaries, était destiné à la recherche de la paix. Pour le penseur prussien, il s'agissait là d'un impératif catégorique, à la fois philosophique et juridique³, même si les perspectives de succès sont modestes. Nous n'allons pas trouver la paix, sauf si nous la cherchons quotidiennement ! C'est une tâche de tous les jours qui demande de continuel efforts.

Il est donc évident que le problème le plus important qui se pose à la communauté humaine, à savoir le maintien de la paix, a fait l'objet de réflexions et de représentations depuis l'Antiquité. Il en sera question dans ce livre. L'humanisme chrétien

1. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* (77), livre XXVII, 1.3.
2. Saint Augustin, *La Cité de Dieu* (413), livre I, 19.
3. Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle* (1795).

d'un Érasme (ca 1466-1536) a désigné la guerre comme le plus grand des maux qui puisse affliger la société humaine⁴. D'où le devoir qui incombe aux autorités d'assurer la paix ou de canaliser la violence, dès qu'elle devient inévitable, face à ceux qui ne respectent ni la vie ni les biens d'autrui. Au xvi^e siècle, les pères dominicains de l'université de Salamanque, à la fois théologiens et juristes à l'instar de Francisco de Vitoria (ca 1483-1546), se mirent à théoriser un droit international de la paix et de la guerre qui ferait de la paix le principe fondamental et régisseur des relations entre les États. Puisque l'expérience humaine ne permet pas d'exclure à tout jamais l'hypothèse de la guerre, il faut la doter de règles strictes et neutraliser dans la mesure du possible les forces destructrices de la violence⁵. L'irénisme comporte des risques lorsque l'Autre cherche à imposer ses vues par tous les moyens. L'échec flagrant de la politique d'apaisement que menèrent les démocraties occidentales face aux dictateurs avant la Seconde guerre mondiale en fut une preuve suffisante. Afin d'être crédibles, les projets de paix n'ont pas le droit de verser dans l'angélisme ou la naïveté !

Le xviii^e siècle, rationaliste et éclairé, fut celui des grands projets de paix internationaux. Négociateur du Traité d'Utrecht, en 1712/13, l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743) élaborait un programme de paix qui constitue, selon les mots de l'auteur, le « système de l'Union européenne »⁶. Héritier d'un Hugo Grotius (1583-1645) qui visait à codifier les relations internationales en temps de paix et de guerre, l'abbé ne faisait pas confiance à l'idée d'équilibre entre les puissances. Seule une Europe fédérale pouvait développer les mécanismes qui permettraient de faire de la guerre un anachronisme désuet, au moins dans le Vieux Monde. Les penseurs du xviii^e siècle comme l'abbé de Saint-Pierre et

-
4. Dans *Moriae encomium (L'Éloge de la folie)*, publié en 1511.
 5. Ángel Poncela González (dir.), *La Escuela de Salamanca. Filosofía y Humanismo ante el mundo moderno*, Madrid, Editorial Verbum, 2015.
 6. Charles Irénée Castel de Saint-Pierre publia la première édition de son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* en 1712, à Cologne. Voir : Carole Dornier, Claudine Poulouin (dirs.), *Les projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743). Pour le plus grand bonheur du plus grand nombre*, Caen, Presses universitaires, 2011.

Emmanuel Kant crurent au progrès. Selon eux, il est évident que l'humanité peut tirer des leçons des erreurs qu'elle a commises. Certes, la raison et la passion, le droit et la force, la paix et la guerre s'opposeront toujours, tant que l'humanité existe. Mais force est d'espérer que les hommes puissent apprendre et développer des stratégies de paix qui ne se confondent pas avec l'idéologie du pacifisme faisant trop souvent abstraction des traits négatifs de la nature humaine...

Les idées de paix auxquelles on s'intéresse ici veulent répondre à une simple question : comment réalisons-nous la paix ? **Michel Molin** (Paris) questionne la notion de *Pax Romana* qui est régulièrement citée lorsqu'il s'agit d'évoquer l'idée de la paix assurée par l'hégémonie d'une grande puissance « saturée ». Ce thème antique se rencontre pour la première fois dans l'œuvre de Tite-Live, contemporain d'Auguste, pour désigner la paix extérieure. Depuis Sénèque, un demi-siècle plus tard, la *Pax Romana* se réfère aussi à la tranquillité et la sécurité au sein de l'Empire Romain. La recherche de la paix devient un objectif sincère de la politique impériale, et non une simple posture idéologique. Cette primauté de la paix caractérise aussi l'Empire romain d'Orient. Les Byzantins ont élaboré une doctrine de la paix, fondée sur la philosophie chrétienne et l'intérêt stratégique bien compris d'une puissance située dans une zone sensible de la géopolitique médiévale, entre l'est et l'ouest, explique **Jean-Claude Cheynet** (Paris) dans un article consacré aux idées de la paix dans la politique byzantine. **Patrick Demouy** (Reims) retrace l'histoire des *Paix de Dieu*, vaste mouvement social et religieux du XI^e siècle, notamment dans la partie méridionale de la France qui visait à stabiliser la paix dans une société marquée par la violence endémique des luttes féodales. Ces tentatives de pacification étaient vouées à l'échec. Le médecin et théologien Marsile de Padoue (1284-1342), se trouvant face à un conflit acharné entre le pape et l'empereur, en tira la conclusion que seul un pouvoir étatique fort qu'incarnerait l'empereur romain-germanique pourrait assurer la paix dans la cité. **René Daval** (Reims) insère les idées du chanoine de Padoue dans leur contexte intellectuel et politique, celui d'une réflexion sur l'Empire (romain) qui a pour mission d'assurer le maintien de la paix.

Les trois articles suivants traitent de l'histoire européenne de la paix aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, période charnière de la modernité marquée par une complexification des relations européennes, due à l'apparition du schisme confessionnel entre catholiques et protestants et la montée en force des États-nations dynamiques comme la France, l'Espagne ou l'Angleterre. **Hugues Daussy** (Besançon) parle des paix de religion en France et dans le Saint Empire qui eurent pour objectif de stabiliser des ensembles politiques ébranlés par la division religieuse au sein de la chrétienté d'Occident. **Yves Krumenacker** (Lyon) décrit les nombreux conflits qui secouèrent l'Europe entre 1600 et 1650 avant d'analyser les tentatives de paix, restées incomplètes, puisque la non-résolution de conflits importants aboutit à perpétuer la guerre tout au long du siècle. L'« art de la paix » était le genre propre à mobiliser les meilleurs esprits afin de sécuriser finalement l'Europe. **Guido Braun** (Bonn) étudie cette construction à la fois idéale et pratique de la paix à laquelle s'attache la diplomatie entre les traités de Westphalie (1648) et l'âge des Révolutions. Comment a-t-on représenté la paix, celle de 1648, qui mit fin au premier grand conflit engageant toutes les puissances européennes, du ^{xvii}e siècle jusqu'à aujourd'hui ? Quelles étaient les visions de l'historiographie allemande à l'égard de la Paix de Westphalie qui faisait partie des actes constitutifs du système des États germaniques, jusqu'à la disparition du Saint Empire romain germanique, en 1806 ? Dans l'« ordre westphalien », la paix et le droit deviennent les critères d'une humanisation et d'une rationalisation des relations entre les acteurs du système européen ainsi que des individus au sein de la société.

Cependant, même les arbres des Lumières ne poussent pas jusqu'au ciel. Ce fut la grande illusion des penseurs rationalistes qui, à l'instar de Montesquieu, pensaient que l'établissement d'une paix définitive de l'Europe serait le résultat d'échanges commerciaux et de l'interdépendance croissante des économies nationales. Mais ils se sont lamentablement trompés en sous-estimant le côté irrationnel des peuples. **Regina Pozzi** (Pise) nous rappelle l'histoire de cette illusion qui misait sur le « doux commerce » pour tranquilliser les passions guerrières des nations. En 1840, Alexis de Tocqueville qui se singularisait par

rapport à ces discours optimistes, prédisait, tout au contraire, une époque marquée par des guerres totales impliquant toute la société. Il allait avoir raison. L'avenir immédiat n'était pas à la paix des commerçants, mais à la guerre des nationalismes exacerbés. L'optimisme naïf n'a pas lieu d'être en matière de paix, mais celle-ci reste néanmoins une tâche infinie devant un horizon d'espérance, telle que l'a définie Emmanuel Kant. **Véronique Le Ru** (Reims) présente les réflexions du philosophe de Königsberg, modérément optimiste, lorsqu'il pense que même « le pouvoir de l'argent » qui régit les sociétés peut contribuer à la promotion de la noble paix si la moralité n'y suffit pas afin de construire un monde où le principe de médiation peut empêcher les guerres d'éclater. Cet espoir formulé en 1795 garde son actualité jusqu'à aujourd'hui, tout en adressant un message exigeant aux acteurs politiques. **Matthias Schulz** (Genève) analyse les modèles de pacification que l'Europe a développés entre la fin des guerres napoléoniennes (1815) et le début de la Grande Guerre (1914). Il parle de la diplomatie au sein du « concert européen » de la pentarchie des grandes puissances, du travail des organisations pacifistes avant 1914 et des efforts des juristes pour créer un système politique européen qui assurerait durablement la paix entre les nations avant que celles-ci n'aillent à la dérive de leurs nationalismes exacerbés.

Éminent spécialiste de l'histoire de l'Union soviétique, **Ettore Cinnella** (Pise) met en question la notion de « pax sovietica » car certains crurent, à l'époque, que le régime communiste régnant à Moscou de 1918 à 1991 avait réussi à assurer une coexistence pacifique des nombreuses nationalités au sein de l'Empire. L'auteur démontre, grâce à une étude détaillée et minutieuse, comment la violence innée et sous-jacente du système soviétique, lequel s'était imposé par la force brutale au crépuscule de la Grande Guerre, entre 1917 et 1921, couvait sous la surface, tout en préparant l'effritement final de l'URSS, tel qu'il s'est produit en 1990-1991. Si même la dictature la plus puissante ne conjure pas la guerre, qu'en est-il de la démocratie parlementaire ? La République est-elle facteur de paix ? Telle est la question que se pose **Alexandre Niess** (Reims) en scrutant les chronologies des républiques françaises, depuis 1870. Cette étude

quantitative peut mettre en cause des présupposés qui existent sur les liens entre la République et la paix, leurs relations étant plus ambiguës qu'on ne pense. Y a-t-il un bellicisme spécifiquement républicain ? Qu'en est-il du rôle du pacifisme dans les institutions politiques ? La réponse se doit d'être nuancée, tout en rendant justice à l'ensemble des acteurs politiques, surtout ceux qui ne sont pas sur le devant de la scène. Comme on peut s'en rendre compte, il est même possible d'écrire une histoire sénatoriale de la paix sous la Troisième République... **Sylvain Schirmann** (Strasbourg) résume l'histoire de l'Europe communautaire en tant que force pacificatrice du continent, depuis la déclaration Schuman du 9 mai 1950, acte fondateur entièrement centré sur l'idée de paix, jusqu'à l'heure actuelle qui voit des nuages sombres s'accumuler. Au milieu d'une « confusion européenne », d'une dynamique à bout de souffle, une question grave se pose : comment arriverons-nous de nouveau à mettre en accord ce vaste projet de pacification européenne avec la perception des intérêts nationaux, cette synthèse qui avait constitué la force du projet européen ? Du point de vue de la géopolitique actuelle, **Stéphane Rosière** (Reims) se demande s'il est vrai que le libéralisme a tué la guerre comme on a bien voulu le croire à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, en 1989-1991, qui a définitivement scellé la fin du monde bipolaire de la « guerre froide ». Des pays riches et démocratiques ne se font pas la guerre, a-t-on proclamé dans les années 1990. Sommes-nous donc en paix ? Certes, la mondialisation en cours renforce les coopérations internationales, mais les asymétries et les violences n'ont pas pour autant disparu. La recherche de la paix et la réflexion sur les idées de paix restent donc de toute actualité.

*

Les contributions réunies dans cet ouvrage sont issues de séminaires de réflexion initiés par la Maison du patrimoine du Grand Troyes et l'université de Reims Champagne-Ardenne (laboratoire CIRLEP EA 4299). Les manifestations se sont tenues à Reims et à Troyes, de janvier à avril 2015. L'interaction

INTRODUCTION

entre ces acteurs scientifiques et culturels en Champagne autour du projet commun consacré aux idées de la paix a permis d'approfondir le travail de recherche et d'animation culturelle dont les institutions participantes sont les porteurs. Pour souligner le caractère à la fois régional et européen de cette entreprise, la Représentation en France de la Commission européenne, l'Institut Goethe de Nancy et l'Institut culturel italien de Strasbourg ont bien voulu s'y associer. Les organisateurs remercient les partenaires et, en premier lieu, les contributeurs et auteurs de ce volume de leur aimable participation. Ils espèrent que ce vaste tableau de l'histoire de l'idée de paix en Europe, forcément incomplet, permettra d'ouvrir d'autres pistes de réflexion. Parmi les grandes questions qui ne nous laissent pas indifférents, celle de la paix en Europe reste certainement l'une des toutes premières...

Reims-Troyes, août 2016